# RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Vendredi 17 novembre 2023 à 18 heures 00 Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT[E]S	ABSENT[E]S	ABSENT[E]S EXCUSÉ[E]S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	х		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	х		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

<u>Réunions antérieures</u>: Après approbation du Conseil Municipal du 18 septembre 2023, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h00.

## ORDRE DU JOUR

- 1. Délibération contrat employé communal
- 2. Délibération adhésion APARM
- 3. Plan d'eau de Fosse
- 4. Salle des fêtes
- 5. SYDEEL66 (programme ACTEE+, travaux à prévoir ?)
- 6. Signalétique PNR
- 7. Questions diverses (fêtes de fin d'année, point sur les employés communaux, fissures habitations, ...)

Le quorum est atteint.

Après avoir était désigné comme secrétaire de séance Monsieur Pierre RÉGNÉ fait signer le bulletin de présence.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h10 et informe les membres du Conseil qu'une délibération a été rajoutée à l'ordre du jour (n°1).

## 1. Délibération contrat employé communal

Le Maire informe les membres du Conseil qu'il souhaite renouveler le contrat saisonnier de l'adjoint technique aux mêmes conditions.

Après présentation de la délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Résultat du vote : 7 voix pour

## 2. Délibération adhésion APARM

Monsieur le Maire présente les statuts de l'association APARM (Avenir Productions agricoles Résilientes Méditerranéennes). Après réflexion, le Conseil décide de ne pas adhérer à cette association. La délibération n'est donc pas validée.

Résultat du vote: 7 voix pour

#### 3. Plan d'eau de Fosse

Nous avons constaté que la piscine s'était entièrement vidée. Afin de déterminer les raisons de cet état, un rendez-vous a été pris avec le SMBVA début décembre pour savoir s'il serait possible de remettre en eau le bassin. Nous identifierons également les travaux à effectuer sur le canal suite aux dégradations et à l'obligation de mettre en place une mesure de débit.

Une participation financière pour la remise en état du canal sera demandée aux responsables des dernières

dégradations.

## 4. Salle des fêtes

Vu l'état actuel du plancher, il a été décidé, par mesure de sécurité, de fermer l'accès de la salle au public. Un audit sera demandé afin d'évaluer l'état général du bâtiment et d'estimer les travaux à prévoir.

## 5. SYDEEL 66 (programme ACTEE + travaux à prévoir)

Aucun travaux ne sera réalisé en 2024.

## 6. Signalétique PNR

Le PNR propose de mettre à disposition des panneaux signalétiques du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes.

Nous avons décidé de commander deux doubles panneaux (français/occitan).

# 7. Questions diverses

• Fêtes de fin d'année

Des guirlandes lumineuses seront installées dans le village.

Nous déterminerons la date des vœux du Maire début janvier.

♦ Fissures habitations

Un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle dû à la sécheresse a été envoyé à la préfecture en date du 17 novembre suite aux nombreux constats de dégradations sur des habitations privées et des bâtiments communaux.

Une réponse nous sera transmise courant mai 2024

L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du conseil municipal a été actée à 20h45.

